

LIGUE D'ESCRIME DE HAUTE-NORMANDIE

COMMISSION FORMATION DE CADRES

FORMATION 2007/2008

CONDITIONS POUR SUIVRE LA FORMATION INITIATEUR-MONITEUR :

- être licencié à la F.F.E et de la catégorie cadet minimum.
- Etre inscrit individuellement ou par son club, à la formation initiateur
- Etre inscrit à la formation moniteur après avoir justifié de l'obtention du diplôme d'initiateur
- Etre titulaire d'un diplôme fédéral et être inscrit à un stage de recyclage (indispensable pour conserver l'acquis du diplôme obtenu).

Attention, pour passer l'examen d'initiateur (moniteur), il faut être âgé de 16 ans (17 ans) le jour de l'examen. Avoir suivi le stage de formation d'une durée totale de 30 heures et un stage pratique de 20 heures effectué en club et validé par le maître d'armes.

Stage de recyclage :

Il concerne tous les diplômés fédéraux (initiateur, moniteur et prévôt) en activité qui ne sont plus en formation.

Ceux-ci ont obligation de suivre un stage de formation par an (initiateurs et moniteurs) ou tous les trois ans (prévôts), sous peine de perdre la validité de leur diplôme.

Préparation prévôt et B.E. :

Les candidats préparant le prévôt et/ou se destinant au métier de maître d'armes peuvent être amenés, en plus des dates de formation et sur proposition de la commission, à être intégrés à l'Equipe Technique Régionale lors des stages d'entraînement Ligue.

DATES DE LA FORMATION :

Inscriptions : **29 octobre 2007 dernier délai**

Stage de formation : initiateur, moniteur, recyclage, prévôt et B.E. au fleuret à l'épée et au sabre :

5, 6 et 7 novembre 2007 à Dieppe (Domaine des roches, avenue Gambetta 76200 Dieppe)

Suivi de formation : deux journées obligatoires :

Le 29 décembre 2007 15 février 2008 au CRJS de Petit-Couronne.

Examen **11 et 12 avril 2008 au C.R.J.S de Petit-Couronne**

COUT DE LA FORMATION : 70 Euros

Comprenant :

- La documentation nécessaire à la formation (théorie : classification et règlement)
- La remise du livret de formation
- Le stage de formation et les deux journées de suivi de formation (hébergement en pension complète compris)
- L'inscription à l'examen

CONTENU DE LA FORMATION :

L'idée est de débiter la formation tôt dans l'année (stage à la Toussaint sur 3 jours) afin de donner les bases nécessaires du travail en club. Travail pratique et théorique avec pour support les escrimeurs du stage benjamin Comité Départemental de Seine Maritime.

La seconde partie de la formation a pour but d'offrir un suivi de formation aux candidats afin de pouvoir opérer d'éventuels recadrages pour affiner la pratique en club. Ces deux journées sont obligatoires.

Le stage pratique : obligatoire, il s'effectue en club sous la tutelle du maître d'armes.

IMPORTANT : les candidats moniteurs et recyclage doivent **impérativement** apporter leur livret de formation pour la validation de leur stage.

Nous restons à votre entière disposition pour répondre à vos questions (tel 06 09 66 23 23) / 06/22/69/03/82

CALENDRIER DES STAGES ET EXAMEN INITIATEUR ET MONITEUR 2007/2008

DATES	LIEUX	HORAIRES	OBJECTIFS	ARME
5, 6 et 7 novembre 2007	Dieppe	9h – 17h	Formation et recyclage	E, F, S
29 décembre 2007	CRJS Petit-Couronne	9h – 18h	Suivi de formation	E, F, S
15 février 2008	CRJS Petit-Couronne	9h – 18h	Suivi de formation	E, F, S
11 avril 2008	CRJS Petit-Couronne	9h – 18h	Examen initiateur	E, F, S
12 avril 2008	CRJS Petit-Couronne	9h – 18h	Examen moniteurs	E, F, S

Clôture des inscriptions le 29 octobre 2007

La commission de formation
Maître Gilles JAFFREZIC
Maître Antonio MEFPE